

DIEPAT/20-859-1207 du 29/06/2020

**APPEL A CANDIDATURES - RESPONSABLE DU PERIMETRE INVESTISSEMENT AU SEIN DU
CENTRE DE SERVICE PARTAGE**

Destinataires : Mesdames et messieurs les personnels titulaires de catégorie B

Dossier suivi par : M. LAAYSEL - Chef du bureau des personnels administratifs - Tel : 04 42 91 72 28 -
sofian.laayssel@ac-aix-marseille.fr - Tel secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant sera vacant au 1^{er} septembre 2020 :

- Responsable du périmètre Investissement au sein du Centre de Service partagé

Le poste est localisé au Rectorat d'Aix-Marseille, place Lucien Paye, 13621 Aix en Provence.

Ce poste a également fait l'objet d'une publication sur la PEP en date du 17 juin 2020 sous la référence n°2020-404236.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci jointe et doivent renvoyer leur dossier de candidature, en précisant le poste pour lequel elles candidatent, au plus tard le 01^{er} juillet 2020 par voie électronique à :

ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures doivent obligatoirement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de candidature
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE :
Responsable du périmètre Investissement
Au sein du Centre de Service Partagé.

Académie d'Aix Marseille
Rectorat

I. Description du poste :

- Fonction à assurer : Responsable du périmètre Investissement du CSP.
- Grade : **B +**

II. Régime indemnitaire :

- Groupe IFSE : Groupe 1

III. Implantation géographique :

- Localisation du poste : Académie d'Aix Marseille
- Lieu d'affectation : Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille - Site Paye -
- Service d'affectation : Division des Budgets Académiques (DBA)

IV. Environnement de l'emploi :

Dans le cadre de la réforme territoriale, la Région académique PACA est en cours de structuration avec notamment un budget régional et 3 UO. Le poste est positionné au sein de l'académie d'Aix Marseille, Division des Budgets Académiques, DBA Chorus, et le responsable travaille en étroite collaboration avec la DRA PIE. Cet environnement a vocation à évoluer :

Un vrai pôle d'expertise régional autour de la ressource et de la dépense d'investissement sera construit à MT.

Périmètre : Programmes 214 Investissement, 723, 150 et 231 en qualité d'Unités opérationnelles.

Interlocuteurs :

Interne : Chef de Division des budgets académiques, Chef du pôle HT2 Budget et CSP, réseau des gestionnaires financiers HT2 en UO (Rectorat, DSDEN), DRA PIE (responsable du suivi budgétaire).

Externe : Ministère (DAF, DGESIP), DRFIP.

Logiciels utilisés : CHORUS- WORD – EXCEL – BI.

V. Description de la fonction :

Sous l'autorité du chef de pôle Hors titre 2, le Responsable CSP du périmètre des investissements exerce des fonctions au sein d'une équipe.

Le périmètre concerne les BOP 723 Inv, 214 Inv, 150 Inv et 231 Inv

Ses missions sont variées et ses activités s'organisent sur l'intégralité de la chaîne ressources/ dépenses d'investissement avec recherche de cohérence de bout en bout de celle-ci.

Responsable des engagements juridiques, certificateur de service fait, validation des demandes de paiement, suivi budgétaire du périmètre afférent aux investissements.

L'architecture organisationnelle sera donc amenée à évoluer en lien avec la réforme territoriale.

Après une phase de formation et de mise en place de la dématérialisation du process, auprès des services de la DRA PIE, le Responsable intégrera au 1^{er} janvier 2021 la Division des Budgets Académiques. Il travaillera sous l'autorité du chef de pôle HT2, en lien avec la DRA PIE.

Son périmètre sera complété de dossiers financiers relatifs aux maintenances préventives et correctives (petits travaux). Mutualisation de validation de dossiers lors de pic de gestion essentiellement en juillet et décembre.

1) Participation au suivi budgétaire Investissement

- 1.1 Recueil des informations, recensement et préparation des informations budgétaires auprès des acteurs concernés.
- 1.2 Interface avec la responsable du suivi budgétaire à la DRAPIE

2) Opération de fin de gestion

- 3.1 Participation à la bascule des Engagements juridiques et des charges à payer.

3) Responsable des EJ :

- 4.1 Valider les EJ.
- 4.2 Certifier les services faits au fur et à mesure de la réalisation des travaux.
- 4.3 Valider les demandes de paiement (DP) et suivre le paiement effectif.
- 4.4 Suivre budgétairement les BOP 723, 214 Inv, 150 Inv et 231 Inv.
- 4.5 Mettre en œuvre des activités de maîtrise du risque dans le cadre du CIC.

4) S'assurer de l'application de la réglementation en matière de marchés de travaux :

- 4.1 Participer à l'évaluation des pratiques académiques et apporter son expertise en vue d'une harmonisation des pratiques régionales.

5) Développer une démarche qualité :

- 5.1 Proposer et rédiger les procédures afférentes au périmètre des marchés de travaux et des crédits d'investissement.
- 5.2 Proposer tout dispositif innovant permettant d'améliorer le CIC et les opérations de traçabilité :
- 5.3 Participer, le cas échéant, sous l'égide du CSP, aux réunions de travail où le périmètre Investissement est concerné.
- 5.4 Renseigner toutes enquêtes relatives au périmètre.

VI. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

- Bonne connaissance des principes fondamentaux de la LOLF et des finances publiques.
- Connaissance des principes du contrôle interne comptable
- Bonne connaissance / maîtrise des progiciel et applications (Chorus, Pack office, ...)
- Très bonne connaissance des marchés de travaux.
- Qualités requises : rigueur et méthode dans le travail, capacité d'analyse et de synthèse, adaptabilité aux réformes pouvant impacter le périmètre des BOP, réactivité, travail en équipe.

VII. Contraintes particulières :

- Nécessité d'intervenir dans un périmètre en cours de transformation,
- Volumétrie des dossiers,
- Respect des calendriers notamment en fin d'exercice budgétaire.